

Inter
Art actuel



Topo Chicoutimi

Andrée Savard

Number 43, Spring 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/46879ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

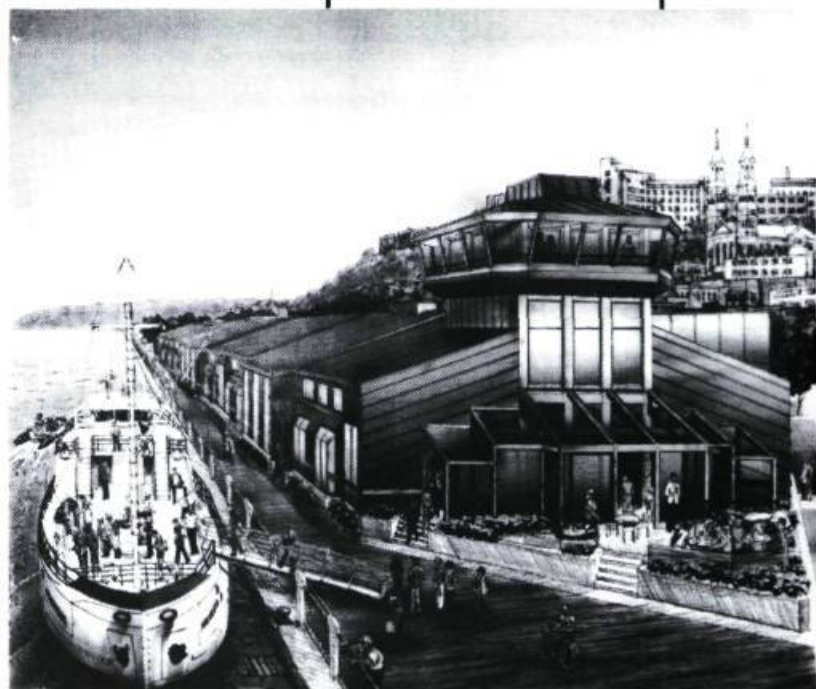
Savard, A. (1989). Topo Chicoutimi. *Inter*, (43), 20–21.

PROJET CHICOUTIMI

organismes, tant culturels que touristiques, participeront probablement à ce projet.

L'UQAC investira des sommes qu'elle aurait éventuellement consacrées à de nouveaux locaux. Les arts visuels et les arts d'interprétation devraient s'installer dans ce nouveau pavillon à partir de septembre 1989. Parallèlement à ce déménagement, un nouveau baccalauréat interdisciplinaire en art regroupant peinture, pratiques environnementales, design de création, théorie et histoire de l'art, cinéma, vidéo et théâtre, sera instauré. Pendant l'année scolaire, des projets seront élaborés sur un thème et le contenu du pavillon pourra être déterminé.

Ce pavillon thématique occupera la majeure partie du centre, un petit théâtre à caractère expérimental, multidisciplinaire est aussi prévu, de même qu'une galerie. Pendant l'été, ces installations pourront accueillir des productions d'étudiants et d'artistes d'ici et d'ailleurs, sélectionnées en fonction de la thématique choisie.



P.O.R.T. récupérera un édifice désaffecté situé dans la zone portuaire du centre-ville de Chicoutimi, qui est d'ailleurs en pleine restructuration. Estimation pour la restauration et l'aménagement : 3 000 000 \$.

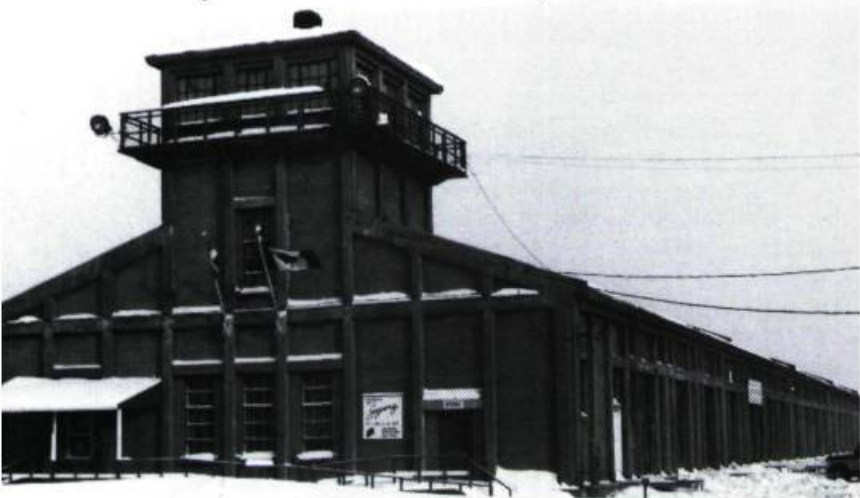
L'édifice et les terrains de la zone portuaire appartiennent au gouvernement fédéral. Cette zone a beaucoup fait parler d'elle depuis plus de dix ans. Les réservoirs d'essence ont été déménagés loin des concentrations urbaines (mais toujours sur le bord du Saguenay), les activités portuaires ont cessé presque entièrement avec la construction du port de Grande-Anse à La Baie. Séparée du centre-ville par seulement un boulevard, située en bordure du Saguenay, à un endroit dit moins majestueux mais d'où l'on commence à apercevoir les escarpements caractéristiques du fjord, cette zone a été très convoitée. Le gouvernement fédéral possède un terrain où tout était à faire et où tout pouvait être fait. On y a construit sur maquettes, des logements de luxe, d'autres à prix moyens, des condos, un centre

commercial, un complexe hôtelier, une marina, un édifice gouvernemental, un centre récréatif, des pistes cyclables, des parcs, une école navale militaire, un marché... et le projet P.O.R.T.

Et la Ville de Chicoutimi, qui s'est engagée à assurer l'entretien des installations (réparation, chauffage, etc.) Nettement sous-équipée, celle-ci a vu à juste titre dans le projet P.O.R.T. une occasion d'augmenter les espaces à vocation culturelle.

Le projet P.O.R.T. paraît avoir des chances réelles de devenir tangible. Il a séduit beaucoup de fonctionnaires. Selon une étude de faisabilité et une autre sur les impacts économiques, sa rentabilité serait assurée à court terme.

Jusqu'à maintenant, la participation souhaitée par Denys TREMBLAY des organismes du milieu et des artistes ne s'est pas vraiment concrétisée. On pourrait évoquer bien des raisons pour l'expliquer : entre autres, que certains sont mal à l'aise dans ce type de projet, perçu comme institutionnel ; ou alors que les artistes n'ont pas le temps et ne sont pas payés pour cela ; que



P.O.R.T. : UN PROJET À SUIVRE POUR LES ARTISTES EN ART ACTUEL

Les artistes disposeront bientôt d'un nouveau lieu à Chicoutimi. Et quel lieu ! Cette infrastructure appelée actuellement projet P.O.R.T. (Pavillon des œuvres et des recherches thématiques), offrira des aires de production, d'exposition et même de vente. Le responsable du projet, Denys TREMBLAY, précise que diverses tendances en art pourront s'y côtoyer, P.O.R.T. n'étant pas nécessairement réservé aux artistes en art actuel. Un projet plus global a ainsi permis de réaliser un consensus entre les actuels partenaires, l'Université du Québec à Chicoutimi, la Ville de Chicoutimi et le gouvernement fédéral. Le ministère des Affaires culturelles et certains

Cependant elles serviront à des fins pédagogiques tout au long de l'année scolaire.

L'actuel quai sera en partie recouvert et prendra la désignation de Quai des arts, espace réservé à la vente. Cette partie du projet P.O.R.T. pose particulièrement le problème plus général de la sélection des projets et des artistes. Il est certain, pour Denys TREMBLAY, que le Quai ne deviendra pas une rue du trésor, mais la production d'artistes en art actuel se prête peu à ce genre d'exposition pour toutes sortes de raisons : dimension, non-permanence.

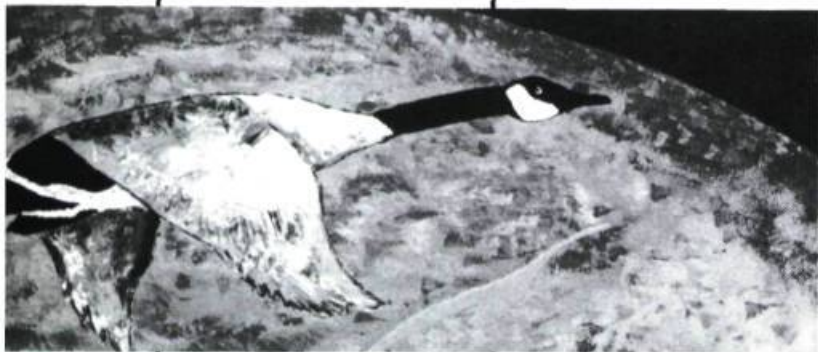
L'UQAC a acquis la maison du peintre naïf Arthur VILLENEUVE, qui sera transportée près du pavillon thématique où une enveloppe de verre la protégera des intempéries. Denys TREMBLAY définit cette maison comme un centre d'interprétation de l'imaginaire d'ici.



les organismes ont déjà beaucoup à faire avec leurs activités, leur programmation et leur recherche de financement, etc.

Il est vrai que le projet P.O.R.T. est institutionnel et que chacun des partenaires y a vu une affaire éducative et touristique rentable. Mais les orientations et le fonctionnement seront élaborés au fur et à mesure de son évolution. Aux artistes en art actuel à prendre leur place et à en déterminer les conditions qui les avantageront : des espaces d'exposition et de production bien équipés, une fréquentation importante, des échanges avec des artistes d'ici et d'ailleurs, le financement assuré des projets sélectionnés, etc. Après tout, les artistes ne sont-ils pas le nerf de l'affaire dans P.O.R.T. ?

Andrée SAVARD



ART ET PACIFISME

Le 16 octobre dernier a eu lieu au café-bar Le Porto à Alma, un encan-performance au bénéfice de la Coalition contre le champ de tir des F-18 au Saguenay — Lac-Saint-Jean.

Huit artistes ont amassé 1 600 \$. Une carte postale reproduisant *À tire d'ailes* de Pierre NOËL, réalisée lors de cet encan, a été tirée à 5 000 exemplaires.

Depuis plus de cinq ans et demi, la Coalition a réussi à retarder l'implantation d'un champ de tir au Lac-Saint-Jean pour les avions F-18 stationnés à la base militaire de Bagotville, au Saguenay. La Coalition a reçu l'appui de cent soixante organismes et quinze mille personnes ont signé une pétition signifiant leur opposition au champ de tir. Parmi ces organismes : le *Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec*.

Les raisons pour refuser un champ de tir sont multiples : dommages irréparables causés à la faune, à la flore, impacts négatifs sur la qualité de vie dus au bruit

des appareils, aux vols à basse altitude, aux dangers d'incendie suite à un écrasement (sept en cinq ans, dont un au Saguenay en '78).

Récemment, le rapport de la commission de consultation dite Commission Bédard a proposé le versement de compensations financières annuelles, ce qu'a refusé unanimement la Coalition, celle-ci répliquant que la qualité de vie au Saguenay — Lac-Saint-Jean n'est pas à vendre. Lors des audiences de cette commission, 95 % des intervenants se sont prononcés contre le champ de tir ; mentionnons que le 5 % restant était constitué de chambres de commerce.

La dite Coalition ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Son financement est populaire. La carte postale *À tire d'ailes* est en vente au coût de 2 \$ ou trois cartes pour 5 \$ ou plus.

Pas de champ de tir, ni ici, ni ailleurs !

Andrée SAVARD

Coalition contre le champ de tir des F-18
530, rue Collard Ouest, C. P. 278
Alma G8B 5V8
(418) 662-3197 ou 662-5298

PROFANE ACTION

TU N'AURAS GUÈRE DE VERTU SI TU REJETTES INLIASSABLEMENT LE VICE.

Sans domicile depuis quelques années, j'ai dû travailler dans des lieux d'emprunts... temporaires. Cette situation tient d'un tout autre ordre que le travail en atelier, celui-ci préexistant habituellement au lieu d'exposition traditionnel : « l'atelier comme un lieu unique où le travail se fait tout comme du musée comme lieu unique où le travail se voit ». ¹ Ainsi ne remplissant pas la première condition, la deuxième est devenue problématique.

Qui détient le pouvoir de statuer sur la valeur artistique d'un objet, d'une action ? Pourquoi travaille-t-on avec des gants blancs au musée et à mains nues dans l'atelier ? Pourquoi l'art doit-il grandir parmi l'art pour être de l'art ?

Me voilà donc à la recherche d'un passe-partout pouvant sanctionner mes actions en dehors de la galerie et du musée. Le passe-partout retenu : la façade de vingt galeries parallèles et de trois musées situés sur un parcours s'échelonnant entre Québec (Québec) et Banff (Alberta). Chacun de ces refuges élitistes de l'art ayant au préalable été invité à participer d'une manière informelle, soit par des dons d'objets, de textes, d'actions et même de non-actions. Les artefacts ainsi recueillis étant destinés à un site d'enfouissement d'œuvres

d'art représentant la phase II du projet *Vice et Vertu*.

Ainsi sans autorisation, *Vice et Vertu* phase I s'est exposé dans des lieux-dits de l'art, fonctionnant dans un réseau qui ne lui a pas été attribué. Prenant un constat photographique à chacune de ces haltes, j'y revendiquais une exposition pour y gagner en crédibilité.

Cette façon d'extirper une crédibilité établit un climat d'imitation où l'art est un loup pour l'art. Imiter pour dénoncer est une attitude qui a une vertu curative certaine.

Cette approche a été initiée en 1987, par des stationnements en face du Musée des Beaux-Arts de Montréal, en face de ce qui aurait pu être le nouveau site du Musée d'art contemporain de Montréal et en face du CIAC-Stations, tous des lieux autrement inaccessibles à un artiste vagabond. J'y intégrais à la conception de l'œuvre, sa diffusion, son accréditation et sa réception culturelle. Lesquels furent retenus pour *Vice et Vertu* phases I et II dans le but d'un mimétisme critique de l'institution.

Ont été également retenus les trois rôles principaux du musée : mystique, économique et esthétique, définis par BUREN. *Préférant toujours le rôle mythique au rôle mystique*, pour m'éloigner de l'expression « le musée (la galerie) est le corps mystique de l'art ». ² J'en suis ainsi venu à incorporer le lettrage sur les portières de mon camion, « site d'art contemporain — artiste chercheur — action-station », comme représentation mythique de l'œuvre. De sorte que les portières jouent le même rôle que les petits cartons placés à la droite des œuvres d'art dans les musées et les galeries. Ces derniers justifient généralement un discours idéologique et mythique à propos d'une œuvre, d'un artiste, d'une année, d'un collectionneur, etc. Toutefois, les portières soutiennent un même discours tout en maintenant l'ambiguïté sur ses données.

J'ai conservé en partie le rôle esthétique que j'ai transposé ainsi : les haltes, les sites choisis où se structure l'action. C'est aussi l'outil (camion-remorque-sculpture) réagissant à l'environnement, et l'environnement réagissant à l'outil.

Vice et Vertu phase I : vingt-trois sites spécifiques, soit l'extérieur des musées et des galeries parallèles choisis et une multitude de sites non-spécifiques tels autoroutes, haltes routières, stations-services,

